



Le parcours de votre formation chez ACX Conseil

Chez ACX Conseil, chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement structuré et bienveillant tout au long de sa formation. Voici les étapes clés de votre parcours de formation.

❖ Avant l'entrée en formation

- Prise de contact et envoi d'une proposition adaptée à vos besoins
- Vérification des prérequis et des besoins spécifiques (dont situation de handicap)
- Réalisation d'un questionnaire de positionnement
- Envoi de la convocation, des informations pratiques et du livret stagiaire
- Présentation du référent handicap et des modalités d'adaptation possible

❖ Pendant la formation

- Accueil du formateur et présentation des objectifs de la session
- Suivi individuel par le formateur
- Méthodes pédagogiques interactives et adaptées aux publics
- Évaluation continue des acquis (QCM, exercices pratiques, mises en situation)
- Mise à disposition de supports pédagogiques adaptés

❖ Après la formation

- Évaluation de satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation ou de réussite
- Bilan pédagogique transmis à l'entreprise (si applicable)
- Suivi ou accompagnement post-formation sur demande
- Intégration des retours dans notre démarche d'amélioration continue

Tout au long de ce parcours, notre équipe reste disponible au 03 20 910 306 pour répondre à vos questions et s'assurer de la bonne réalisation de votre formation.

ACX Conseil SARL Siège Social : 41 Boulevard de Valmy 59650 Villeneuve d'Ascq ; Tél : 03 20 91 03 06.

Courriel : formation@acxconseil.fr – Site internet : www.acxconseil.fr